



Katrin JADIN
Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Les activités des associations criminelles en Belgique
- Bruxelles, le 10 novembre 2017 -

Interpellée par **Katrin Jadin (MR)** sur les activités des **organisations criminelles**, **Jan Jambon (NVA)**, le Ministre de l'Intérieur, a dévoilé les chiffres les plus récents en la matière.

Ainsi on comptabilise à ce jour 251 dossiers de criminalité organisée. Dans 36 dossiers (ou 14%), il est indiqué que l'organisation même fait partie d'une Organisation reconnue, à savoir un clan albanais (4,4%), un clan turc (4%), la mafia italienne (2%), une bande criminelle de motards (2%) ou un cartel sud-américain (2%).

Parmi ces activités, le Ministre Jambon développe que « *la première et la seconde position sont occupées depuis des années par le **blanchiment (41%)** et le **trafic de cocaïne (19%)**. Les autres délits économique-financiers (fraude sociale, à la TVA, aux impôts, ...) et les délits liés aux drogues conservent toujours un score élevé* ».

Le Ministre de l'Intérieur affirme également que les organisations criminelles de **production de cannabis** ont augmenté tandis que les dossiers relatifs aux drogues synthétiques diminuent.

Les chiffres avancés par le Ministre confirment une criminalité **préoccupante**. Katrin Jadin invite ainsi à « *déstabiliser les milieux criminels en renforçant les dispositifs policiers pour **traquer** plus efficacement la **violence**, la **corruption**, le **blanchiment** et les **trafics** en tout genre de ces **mafias organisées*** ».

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
TÉMOIGNAGES, CONTACTEZ KATTRIN JADIN :**

Tél. : 0478/333.417 | e-mail : katrin@jadin.be